

**Sujet :** [INTERNET] Projet de micro Centrale ruisseau de Berrièves - Saint Guillaume 38

**De :** > patrick.chollot (par Internet) <patrick.chollot@ [REDACTED]>

**Date :** 26/11/2021 à 23:58

**Pour :** "ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr" <ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr>

Bonjour,

J'ai pris connaissance de ce projet. En préambule je dirais qu'on a tous nos propres contradictions et que concilier à la fois sa fibre "écologique" attentif à des ressources énergétiques respectueuses du milieu et le réel qui nous conduit à faire des choix est difficile.

En outre la complexité d'appréhender les différents documents très techniques rend le positionnement délicat.

Une fois que j'ai dit ça...

Ma réflexion est du type : "le jeu en vaut-il la chandelle???"

Connaissant en tant que pratiquant de canyoning le ruisseau de Berrièves (avant et après la législation de 2012 réduisant la période de pratique), je ne peux m'empêcher de me demander si au vu des débits observés, il y a véritablement un sens à dénaturer le site pour essayer de produire de l'électricité quand le débit le permet. A fortiori dans le cadre du réchauffement climatique. Ce dernier point fait d'ailleurs l'objet d'une interrogation dans l'étude d'impact.

L'impact négatif sur le site me semble indéniable (prise d'eau, bâtiment, conduite forcée, ...), le bénéfice à court, moyen et surtout long terme beaucoup plus discutable.

Cordialement.

Patrick CHOLLOT

364 rue Joseph Roche

07340 SERRIERES